



Flash - infos

LES VŒUX DU MAIRE

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
ET LE PERSONNEL ONT LE PLAISIR DE
VOUS CONVIER
À LA

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

SAMEDI 10 JANVIER 2026,
À 10H30,
À LA SALLE COMMUNALE.

194 ROUTE DE SAINTE-EUPHÉMIE
01600 TOUSSIEUX



TOUSSIEUX
DOMBES SAÔNE VALLEE

Agenda

09/01 19h30	Assemblée Générale - Comité des fêtes	Salle communale
10/01 10h30	Vœux du maire	Salle communale
27/01 20h	Conseil municipal	Salle du conseil—Mairie
23/01 19h	After Work - Comité des fêtes	Salle communale
24/01	Boudins—Chasseurs	Ferme de Paul MOYNE
30/01 20h	Assemblée Générale -TSL	Salle communale
01/02	Après-midi jeux et crêpes-classes en 1 et 6	Salle communale

Mémo

Horaires d'hiver de la déchèterie :

Du 1er octobre 2025 au 31 mars 2026:

- ♦ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- ♦ Le samedi de 9h à 17h.

Horaires de la bibliothèque :

- ♦ Les mardi et jeudi soir de 16h45 à 18h45,
- ♦ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires travaux de bricolage/ jardinage :

- ♦ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- ♦ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ♦ Le dimanche de 10h à 12h.

Horaires de la Mairie :

- ♦ le mardi matin de 9h à 12h,
- ♦ le jeudi après-midi 14h à 17h30,
- ♦ le vendredi après-midi de 16h à 19h.

Tél : 04 74 00 19 03
Courriel : mairie@toussieux.fr
Site internet : www.toussieux.fr

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord au nom du conseil municipal, du personnel et du CCAS je vous présente mes vœux les plus sincères, de santé, de bonheur tant d'un point de vue professionnel que personnel. Après une année 2025 marquée par de nombreuses tensions à l'international et beaucoup d'incertitude et d'instabilité sociétale dans notre pays, que 2026 soit placé sous le signe de la sérénité, du respect des civilités locales, de la fraternité et du bien vivre ensemble.

Ce mot du maire est l'occasion de faire une rétrospective de l'année écoulée de façon factuelle.

Travaux conduits en 2025 et terminés

- Les travaux d'aménagement de la placette derrière l'église sont terminés et mettent en valeur notre église sous un angle différent, éclairée elle aussi par de nouveaux projecteurs.
- L'éclairage public a été modernisé en remplaçant les sources lumineuses par des LEDs, ce qui permet d'économiser 65 % de notre consommation énergétique, grâce à un financement sur 13 ans via le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain (SIEA).
- Démoussage complet de l'ensemble des 3 toitures des bâtiments scolaires.
- Entretien et consolidation du bassin de rétention de la verne par le biais du financement et de la compétence du Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique (SIAH).



Travaux en cours, qui continueront sur 2026



- La mise en place de la Base d'Adresse Locale. Nous espérons être opérationnels courant 1^{er} trimestre 2026.
- La construction de la cantine est hors eau et hors air. Coût financé à hauteur de 60-65% par des subventions du DEPT 01, de la région et de l'Etat .
- Aménagement du cœur de village : le Permis d'Aménager a été déposé fin décembre 2025 en lieu et place des fermes.
- Gestion du foncier : portage par l'Etablissement Public Foncier de l'Ain d'un tènement constructible de 8000 m² chemin des grandes terres pour différer l'urbanisation au-delà de 2031.
- Vidéosurveillance : en cours d'étude de faisabilité.
- Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) : les communes de RANCÉ et TOUSSIEUX ont délibérés conjointement pour la rupture du RPI avec effet à la rentrée scolaire de septembre 2026.

Nous vous rappelons que la cérémonie des vœux prévue le samedi 10 janvier à 10h30 à la salle communale est l'occasion aussi de se retrouver lors du verre de l'amitié.

Belle année 2026 !

Armand CHAUMONT

ATELIERS NUMÉRIQUES

Afin d'aider les habitants à utiliser le smartphone, l'ordinateur et plus globalement à être à l'aise sur les outils numériques, la CCDSV, avec le soutien de l'État et en collaboration avec les 19 communes de son territoire, propose un service d'accompagnement gratuit et fiable : **le Conseiller numérique**.

En petit groupe, en prenant le temps, et surtout, en faisant, vous pourrez reprendre les bases avec un parcours débutants ou participer de façon ponctuelle à un **des 27 ateliers thématiques entre février et mai 2026**.

Retrouvez le programme complet des ateliers sur le site de la commune ou sur le site Internet de la CCDSV : www.ccdsv.fr rubrique « Services aux habitants ».

Informations et inscriptions auprès du Conseiller numérique : 07 61 17 98 64 chaque lundi après-midi de 14h – 16h45 à partir du 5 janvier.

REFUS DE TRIS DES CONTENANTS JAUNES

Zoom sur les déchets d'activités de soin à risques infectieux (DASRI) et les médicaments



Les seringues, aiguilles, stylos injecteurs utilisés par des patients en auto-traitement ... sont des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI).

Ce sont des déchets dangereux qui présentent un risque infectieux pour les agents de traitement et un impact sur l'environnement.



Ces déchets sont interdits dans les ordures ménagères ou les bacs de tri car ils nécessitent un traitement spécifique et sécurisé.



Déposer les DASRI dans une boîte à aiguille, remise par votre pharmacien pour collecte spécifique.

Déposer les médicaments non utilisés, périmés ou non dans les bornes de collecte en pharmacie.

Zoom sur les produits d'entretien du véhicule !



Nettoyant et dégraissant moteur, huile de vidange, rénovateurs plastique... **certains produits d'entretien des véhicules sont des déchets dangereux.**

Nocifs pour la santé et l'environnement, ces déchets nécessitent un traitement particulier.



Déposer ces déchets en déchetterie dans la benne DDS (déchets diffus spécifiques)



Vides, avec un reste de contenu ou pleins, **déposer ces produits dans leur contenant d'origine ou coller une étiquette** sur l'emballage. Cette identification du produit permet aux agents de déchetteries de trier correctement et, ainsi, d'éviter les accidents liés au mélange de produits chimiques incompatibles.

EDPM : ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS

Les conducteurs d'EDPM sont des usagers vulnérables, qui doivent être vus et se protéger en cas de chute. Ils sont également soumis au code de la route !

QUELS SONT LES EDPM ?

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards.

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE



Avertisseur sonore



Système de frein efficace



Feux de position à l'avant et à l'arrière



Catadioptres à l'arrière et de chaque côté



Dispositifs rétro-réfléchissants si visibilité réduite

CONDITIONS



14 ans minimum



Assurance spécifique à la conduite d'un EDPM



Moteur bridé à 25 km/h maximum

INTERDICTIONS



Transport d'un ou plusieurs passagers



Transport de marchandises



Téléphone, oreillettes, casque...



Circulation sur le trottoir

CIRCULATION EN AGGLOMERATION

- Rouler sur les bandes / pistes cyclables lorsqu'il y en a
- Ne rouler que sur les voies limitées à 50 km/h ou moins
- Il est autorisé de rouler sur les double-sens cyclables et de se placer dans les sas vélo aux feux tricolores
- Stationnement permis sur les trottoirs dans la mesure où cela ne gêne pas les piétons

CIRCULATION HORS AGGLOMERATION

- Obligation de rouler sur les voies vertes et les pistes cyclables

En France, le nombre de **blessés graves** en EDPM a augmenté de 24 % entre 2023 et 2024

Sur 2022 – 2024, 83 % des tués en EDPM sont des **hommes** et 64 % ont entre **18 et 44 ans**

NOTE : le nombre de blessés en EDPM est très probablement sous-évalué (déplacement non systématique des secours en fonction de la gravité des blessures)



2025 : ENCORE UN EXCELLENT CRU POUR LE COMITE DES FETES !



Les 7 AFTERWORK et la fête du village du 14 juin ont été de vrais succès, apportant des moments de convivialité et d'échanges amicaux entre Toussinoises/Toussinois, même au-delà de nos "frontières"! Il y en a eu pour tous les goûts musicaux : du Pop Rock au Rythm and Blues, en passant par le Jazz... Tous les groupes ont mis cette étincelle supplémentaire aux joyeux attroupements qui n'en demandaient pas plus pour mettre le feu à la piste de danse improvisée dans notre salle des fêtes!

Immense Merci aux bénévoles du Comité ainsi qu' à tous les participants qui font de ces événements des Incontournables.

Notez déjà ces 3 dates dans vos agendas 2026:

- Assemblée Générale le 9 janvier 19h30 à la salle communale de Toussieux
- Le tout 1er AFTERWORK 2026 à ne pas rater le 23 Janvier 19h avec un trio de Jazz
- Et enfin et surtout, la fête de notre village le 14 Juin.

Plus d'informations dans les Flash à venir.

Le Comité des Fêtes vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une merveilleuse année 2026.

BONNE ANNÉE À TOUS LES TOUSSINOIS !

Le 5 décembre dernier, TSL a organisé son traditionnel apéritif en l'honneur des bénévoles et partenaires qui ont contribué au succès de la dernière édition du Toussi'Trail. Nous tenons à remercier ici tous ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous ce jour-là.



L'association fera le bilan de l'année écoulée lors de sa prochaine assemblée générale prévue le vendredi 30 janvier à 20h, à la salle communale. Toutes les personnes qui veulent connaître un peu mieux les activités que nous encadrons ou qui veulent nous rejoindre sont chaleureusement invitées à venir participer. Ce sera l'occasion de fêter ... in extremis ... une très bonne année et de présenter les perspectives de l'association pour l'année 2026.

Nous profitons également ce petit encart pour souhaiter à l'ensemble des Toussinoises et Toussinois une très belle année 2026 ! Qu'elle soit sportive ... ou pas !

Bonne année à tous !

Bonne Année